

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

*Ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique
Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
Sous Direction du Personnel et de la Formation*



وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
جامعة مولود معمري تيزي وزو
نيابة مديرية الموظفين و التكوين

Tizi-Ouzou, le 16/04/2024

Dans le cadre du renouvellement des membres élus du conseil d'administration de l'université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou, et ce conformément au décret exécutif n° 03-279 du 23 Aout 2003, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université, modifié et complété, il est porté à la connaissance des enseignants et du personnel ATS que le retrait et le dépôt des fiches de candidature se feront au niveau du service personnel des facultés pour les personnels relevant des facultés et à la sous-direction des personnels et de la formation pour les personnels relevant des services centraux du 17/04/2024 au 02/05/2024 pour élire :

- Un représentant des enseignants de rang magistral pour chaque faculté ;
- Deux représentants des enseignants maitre-assistant de l'université ;
- Deux représentants des personnels ATS de l'université.

Les élections auront lieu le 17/05/2024 au niveau des facultés et à la salle de réunion du 6^{ème} étage du rectorat pour les personnels relevant des services centraux.